

DEC142566DAJ

Décision portant nomination de M. Patrick Mounaud aux fonctions de délégué régional par intérim de la circonscription Paris A

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC080144DAJ portant nomination de M. Alain Mangeol aux fonctions de délégué régional de la circonscription Paris A ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Patrick Mounaud est nommé délégué régional par intérim de la circonscription Paris A, à compter du 17 novembre 2014 en remplacement de M. Alain Mangeol appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 novembre 2014

Alain Fuchs